



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musée Delmas-Orfila-Rouvière

Question écrite n° 58136

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir du musée Delmas-Orfila-Rouvière, créé en 1847, situé dans les locaux de la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères. Ce musée, considéré comme le plus grand musée d'anatomie de France, avec une collection de 6 000 pièces inscrites à l'inventaire du patrimoine des monuments historiques, est menacé par le plan de rénovation du bâtiment universitaire. En effet, la faculté de médecine va très prochainement subir une importante opération de rénovation et de restructuration dans le cadre du plan U3M. Actuellement, le musée d'anatomie occupe un espace important au sein de la faculté de médecine. Dans le cadre du plan U3M, il a été envisagé de le transférer dans des locaux hors de la faculté afin de libérer de l'espace pour des enseignements. L'idée d'installer ce musée dans l'ancien hospice des Incurables, libre depuis le départ de l'hôpital Laennec, a même été avancée. Or, à ce jour, aucune décision n'a été prise sur la localisation future de ce musée : le laisser sur place ou le transférer hors de la faculté de médecine. Cette situation inquiète fortement la direction du musée d'anatomie. Aussi, il souhaite obtenir des précisions quant à ce qu'il envisage pour cette future localisation. Cette dernière devra prendre en compte les conditions nécessaires pour une bonne conservation et pour une mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel qui participe au rayonnement culturel et universitaire de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58136

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 février 2001, page 1187